



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction départementale des territoires et de la mer
Service agriculture forêt
Dispositif forestier de surveillance, d'alerte et de
première intervention

Affaire suivie par : le référent forestier
ONF du PR Forestier / PC Feu présent au SDIS
Téléphone : 04 99 06 70 20
Mél : prforestier-etat@sdis34.fr

Vailhauquès, le 10/07/2022

PJ : Cartographie du feu de forêt et liste des
parcelles impactées par le feu

Objet : Mail d'information feu de forêt

Madame, Monsieur le Maire,

Je vous informe qu'un feu, classé dans la catégorie « feu de forêt » (cf définition en bas de page) s'est déclaré sur votre commune le 10/07/2022 à 11h56, au lieu-dit : Les Sablières (coordonnées DFCI : HD04B9.4).

Ce feu de forêt a parcouru une surface estimée à 0,0228 hectares. Il sera ensuite comptabilisé dans les statistiques de la base de données « Prométhée » (www.promethee.com) relative aux incendies de forêt en région méditerranéenne française. Vous trouverez en pièce jointe une cartographie du feu réalisée par les patrouilles d'investigation et d'expertise forestière de l'Office National des Forêts (ONF) ainsi que la liste des parcelles cadastrales impactées par le feu.

Dans le cas de dépôt d'une plainte (par le propriétaire, gestionnaire, mairie...) concernant cet incendie, la cellule technique de recherche des causes pourra être mobilisée pour en déterminer l'origine.

Cet évènement rappelle l'importance des dispositions qui sont prises en matière de prévention des incendies dont l'application relève de votre ressort, et notamment l'interdiction de brûlage des végétaux, des déchets verts et autres produits issus de l'entretien des espaces verts, publics ou privés. Je vous rappelle également la nécessité de contrôler en amont des saisons estivales la mise en oeuvre des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD).

Vous trouverez toutes les informations utiles concernant ces réglementations sur le site internet des services de l'État : <http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpementdurable/Foret/Prevention-des-forets-contre-les-incendies>. Pour de plus amples renseignements, je vous invite à prendre contact avec le référent forestier ONF présent au CODIS au 06 47 02 84 86.

Définition Feu de Forêt de « PROMETHEE » : « Un feu de forêt est un incendie qui a atteint et menacé un espace forestier combustible en nature de bois, forêts, landes, garrigues ou maquis d'au moins un hectare d'un seul tenant et dont la strate arbustive ou arborée a été touchée ou détruite. »

Le directeur départemental
des territoires et de la mer,

Matthieu GREGORY

Destinataire : Mairie de Puechabon